Clinique du Pré VIVALTO SANTE Le Mans

Dossier de Pré-admission

Chirurgie Ambulatoire ou HDJ Médecine

Réaliser sa pré-admission est <u>obligatoire</u> pour tout type de séjour Ce dossier est à remettre au standard de la Clinique dernier délai **1 semaine avant la date d'entrée** (sauf urgence).

Pièces à joindre impérativement à votre dossier :

- ☐ Photocopie de votre pièce d'identité (recto/verso) ou passeport ou titre de séjour ou livret de famille en cours de validité et à jour
 - Obligatoire pour entrer dans un établissement de soin, pour la sécurité de vos soins.
- Attestation de vos droits de votre régime obligatoire (CPAM, MSA etc...) actualisés disponible sur le site AMELI (CPAM) ou renseignements complétés en deuxième page.
 - O Si nous n'avons pas ces informations votre dossier sera facturé entièrement à votre charge.
- ☐ Photocopie lisible de votre carte d'assurance complémentaire ou mutuelle (recto/verso) en cours de validité à la date du séjour.
 - O Si nous n'avons pas cette pièce justificative, la part mutuelle vous sera facturée.

Si vous avez bien fourni votre attestation de mutuelle lors de votre pré admission, la clinique se charge des démarches de prise en charge auprès de celle-ci.

Lorsque vous avez complété le dossier de pré-admission, vous avez plusieurs possibilités pour le retourner. Une fois cette étape réalisée, <u>il n'est pas nécessaire d'appeler la clinique</u>, s'il manque des pièces à votre dossier nous vous recontacterons.



Au standard de la clinique



Par courrier (attention à la date de votre séjour) : Clinique du Pré - Service des pré-admissions 13 avenue René Laennec - 72000 LE MANS



Retrouvez dans le livret d'accueil toutes les informations utiles pour votre prise en charge.

Téléchargeable via le **QR-Code** ci-contre ou disponible sur notre site internet : https://www.cliniquedupre.com/

Vous devez présenter le jour de votre admission (entrée à la clinique)

votre PIECE D'IDENTITE valide



Clinique du Pré DOC-ADM-43 Version 13 Mis à jour le 06/10/2025 Page **1** sur **7**

Clinique du Pré VIVALTO SANTE Le Mans

Dossier de Pré-admission

Chirurgie Ambulatoire ou HDJ Médecine

Clinique du Pré DOC-ADM-43 Version 13 Mis à jour le 06/10/2025 Page **2** sur **7**



Chirurgie Ambulatoire ou HDJ Médecine

Document à compléter obligatoirement

Sans ces informations votre admission dans notre établissement sera annulée

Renseignement concernant l'admission :							
Admission prévue le :/ Nom du praticien :							
Renseignement concernant la personne hospitalisée :							
Nom d'usage ou nom de famille :							
Prénom : Sexe : F \(\simeg \) M \(\simeg \) Date de naissance :/							
Adresse :							
Code postal : Ville : Pays :							
Téléphone portable :// Téléphone fixe://							
Adresse mail :@							
Nom du médecin traitant :							
Personne à prévenir :							
Nom-prénom : Lien de parenté : Adresse : Téléphone ://////							
Renseignement concernant le régime obligatoire du patient et la complémentaire ou mutuelle :							
Régime obligatoire (CPAM, MSA, etc): ➤ Fournir votre attestation de droits actualisés disponible sur AMELI ➤ Sinon remplir les informations ci-dessous : ○ Nom de votre régime obligatoire (CPAM, MSA etc) :							
Si nous n'avons pas ces informations votre dossier sera facturé entièrement à votre charge.							
Assurance complémentaire ou mutuelle : Fournir la photocopie de votre carte mutuelle Si nous n'avons pas cette pièce justificative la part mutuelle vous sera facturée.							
Votre intervention est-elle en rapport avec :							
Accident de travail Maladie professionnelle ALD (Maladie longue durée) Sans rapport Si oui, merci de nous fournir une attestation Accident de Travail ou Maladie professionnelle ou ALD ou Invalidité							



Chirurgie Ambulatoire ou HDJ Médecine

CHIRURGIE AMBULATOIRE

Je choisis ma prestation hôtelière



Г	П	Je ne souhaite aucune prestation hôtelière complémentaire et je serai hébergé(e) espace collectif.
٠	_	collectif.

Je comprends que:

- Si l'établissement ne peut répondre favorablement à ma demande de chambre seule, je séjournerai en chambre double et les prestations à la carte disponibles seront à ma charge (voir verso)
- Les accompagnants ne sont pas autorisés en espace collectif (hors mineurs).



Chirurgie Ambulatoire ou HDJ Médecine

OPTIONS À LA CARTE



	Prestation	Prix	Choix Patie		
<u></u>	Multimédia Télévision, wifi	10€/jour			
	POUR TOUTES LES CA	ATÉGORIES DE CHAM	IBRE		
P	Pass Parking 24/H	6€/jour			
Je soussigné(e)					
Je déclare être informé(e) :					
 du paiement de la Participation Assuré Transitoire (PAT) forfaitaire de 24€ par séjour sauf en cas de charge par la mutuelle ou de dérogations prévues par la loi. du paiement des prestations complémentaires choisies précédemment. 					
exigences pa facturé. Le m	e frais que ceux correspondant à des pr articulières (prestations accompagnant et nontant de ces exigences particulières, dor otamment l'accès à une chambre particuli e soins.	de confort) que vous auriez sollicitées et la liste est strictement définie par la	ne peut vous être règlementation et		
Je m'engage à régler la totalité des frais susmentionnés à ma charge le jour de ma sortie de l'établissement.					
Fait à		Le			



Chirurgie Ambulatoire ou HDJ Médecine

Directives anticipées : Déclaration écrite précisant vos souhaits concernant votre fin de vie

Art. 1111-11/12 CSP: Toute personne majeure peut rédiger des directives anticipées pour le cas où elle serait un jour hors d'état d'exprimer sa volonté.

Avez-vous rédigé des directives anticipées ? OUI □ NON □ REFUS □					
(Vous trouverez toutes les informations relatives aux directives anticipées dans le livret d'accueil de l'établissement et disponible sur le site internet de la Clinique du Pré).					
Si oui, pensez à en remettre une copie à l'infirmier(e) qui les conservera dans votre dossier.					
Confidentialité :					
Souhaitez-vous que votre présence au sein de la clinique reste confidentielle (seules les personnes mentionnées sur une liste fournie par vos soins pourront vous contacter) ?					
Dossier Médical :					
Information sur vos droits relatifs à la communication de votre dossier médical : Conformément à la réglementation en vigueur, vous êtes informé(e) que, après votre décès, vos ayants droit peuvent, sous certaines conditions, demander à accéder à votre dossier médical. Vous avez cependant le droit de vous opposer expressément à cette communication. Si tel est votre souhait, merci de le signaler ci-dessous : □ Je m'oppose à ce que mon dossier médical soit communiqué à mes ayants droit après mon décès.					
Date : / / Signature du patient :					
Autorisations :					
Je soussigné(e),,					
Je suis informé(e) que des prélèvements biologiques complémentaires, nécessaires au bon déroulement de mes soins, pourront éventuellement être effectués. Ils peuvent faire l'objet d'un reste à charge, remboursé par certaines mutuelles.					
Signature :					
Engagement :					
J'ai bien été informé(e) et je déclare m'engager à payer, le jour de ma sortie, l'ensemble des frais (forfaits médicaux, frais de séjour, actes de biologie hors nomenclature, suppléments éventuels) non pris en charge par ma mutuelle ou par la sécurité sociale.					
Date : Signature :					
Je suis en situation de Handicap :					
Avez-vous besoin que du materiei soit mis en piace a votre arrivee (mateias a air, sonnette adaptee, etc)					
□ non □ oui : lequel :					
Souhaitez-vous être appelé par notre référent handicap ?					
Autorisation d'opérer pour les majeurs sous tutelle					
(si le patient ne possède pas les facultés mentales pour prendre les décisions concernant sa santé):					
Je ne suis pas concerné(e) par cette rubrique :					
Je suis concerné(e) par cette rubrique :					
Je soussigné(e), (nom, prénom, lien de parenté ou qualité), Donne l'autorisation d'opérer : (nom, prénom)					
Date : Signature :					
Votre transport souhaité :					
Le remplissage de cette rubrique est facultatif – Je note que je dois être accompagné après une chirurgie en Ambulatoire Uéhicule privé Taxi/ Ambulance Nom:tél:tél:					
□Autre, Précisez					
Clister of Def. DOCADNA 42 Newton 42					

Clinique du Pré DOC-ADM-43 Version 13 Mis à jour le 06/10/2025 Page **6** sur **7**



Chirurgie Ambulatoire ou HDJ Médecine

Informations et autorisations obligatoires pour tout patient hospitalisé

A rapporter à l'infirmière le jour de votre entrée

Information rayonnements X:

Dans la cadre de votre prise en charge au sein du bloc opératoire, l'intervention chirurgicale peut nécessiter l'utilisation d'un appareil émettant des rayonnements X.

La dose de rayonnements X délivrée au cours de la procédure chirurgicale est faible (voire très faible).

Malgré l'ensemble des moyens mis en œuvre, l'apparition de lésions cutanées (rougeur, type « coup de soleil ») pourrait survenir.

En cas de constat d'apparition d'une rougeur au niveau de la zone exposée suite à l'intervention chirurgicale (réaction cutanée survenant au plus tôt 24h après l'exposition), il est impératif que vous informiez le praticien ayant réalisé l'intervention.

En cas d'état de grossesse avéré ou de suspicion de grossesse (retard de règles), il est impératif d'en avertir votre praticien sans délai quelle que soit la nature de l'intervention chirurgicale programmée.

Votre praticien se tient à votre disposition pour tout complément d'informations.

		Date :	Signature du patient :						
Personne de confiance : N'est pas la personne à prévenir, c'est une personne qui peut vous accompagner dans vos									
démarches ou être co	démarches ou être consultée par les médecins pour rendre-compte de vos volontés si vous n'êtes pas en mesure d'être consulté								
le soussigné(e), (nom, prénom, lien de parenté ou qualité),									
nomme la personne de confiance suivante (nom, prénom)									
Adresse :									
Téléphone :	Féléphone :								
(Vous trouverez toutes les informations relatives à la personne de confiance dans le livret d'accueil de l'établissement).									
Date :	Signature du patient :	<u>Signature</u>	de la personne de confiance :						
Patient m	<u>ineur</u> : à retourner 48h av	vant l'interv	ention au plus tard.						
	Autorisation d'opérer	pour les mineurs :							
•	rné(e) par cette rubrique : 🗆								
Je suis concerné(e) ¡	oar cette rubrique :								
	Pour un mineur, la signature des deux parents est indispensable. Si l'un des parents ne dispose plus de l'autorité parentale, un justificatif est nécessaire.								
Apporter une pl	Apporter une photocopie du livret de famille.								
Nous soussignés, (nom, prénom, lien de parenté)									
Donnons Pautoriast	ion d'onéror : /nom n-4								
Donnons l'autorisation d'opérer : (nom, prénom)									
Date :	<u>Signature</u>	e parent 1 :	Signature parent 2:						

Clinique du Pré DOC-ADM-43 Version 13 Mis à jour le 06/10/2025 Page **7** sur **7**

ATTENTION : Si l'établissement ne dispose pas de cette autorisation d'opérer. L'intervention pourra être annulée.